

Sommaire

Janvier 2024

- 1 Edito
- 2 et 3 Discours des vœux du Maire
- 4 à 8 Comptes rendus des Conseils Municipaux
- 8 Élections Européennes 2024
- 9 Eveil de la Vallée
- 10 Club des aînés
- 11 Célébration du 11 novembre
- 12 Repas de fin d'année
- 13 à 15 Voyage en toponymie, Andryes, Villandry, Druyes, Druye
- 16 Vœux de la municipalité
- 17 Les scouts d'Europe en étape à Andryes
- 17 Vœux des pompiers d'Andryes
- 18 Brrr... Pas un temps à mettre un chat dehors !
- 19 et 20 Tour d'horizon de Denis
- 21 Bienvenue à Sophie
- 22 Le Comité des fêtes
- 23 Affiche du concours de belote
- 24 Les échos de la JS Andryes
- 25 et 26 Retour sur les Foulées Androgiennes 2023
- 27 Le coin des cruciverbistes
- 28 La Belote
- 29 La recette de Danielle - « *Feuilleté de courgettes, mozzarella et jambon* »
- 30 Etat civil

Pour parution dans le prochain numéro de **mai** il est impératif de nous transmettre vos articles, affiches ou autres **avant le 10 mai 2024**.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous confient leurs articles et photos, ce qui contribue à améliorer notre « canard ».

Chacun d'entre vous peut y participer. Il vous suffit de nous communiquer vos textes. Nous les publierons avec plaisir.

Nous demandons à nos aimables et fidèles lecteurs de bien vouloir excuser les éventuelles fautes de frappe ... ou d'étourderie qui entacheraient ce numéro.

Edito

Chère Lectrice,

Cher Lecteur,

Fédérer les énergies, tisser du lien entre les personnes, le **Canard des Marais**, lui aussi, à sa manière, contribue à la réalisation de ces quelques objectifs. Pour cette raison, nous continuerons donc à vous informer et à communiquer avec vous tous.

En janvier 2019, dans son éditto, Hugues Gaucher écrivait qu'il espérait, depuis juin 2014, *'une participation plus grande des lecteurs à la rédaction du Canard des Marais'*. Dix ans plus tard, nous constatons que nous avons toujours cette même espérance!...

En 2024, 2 numéros sortiront : le premier en janvier, le second en juin.

En ce début d'année, nous avons à cœur de vivre et de partager ce nouveau numéro avec vous, chères lectrices et chers lecteurs. Votre confiance est notre raison de poursuivre. MERCI à vous tous.

Meilleurs Vœux.

Bonne lecture.

L'équipe du **Canard des Marais**





Le discours des Vœux du Maire

Bonjour à toutes et à tous,
Chères Androgiennes et chers Androgiens,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons dans la salle des fêtes pour cette cérémonie des vœux, occasion de se retrouver tous, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous vous remercions de votre présence.

Au nom du conseil municipal, des agents communaux et en mon nom personnel, je vous adresse à toutes et tous, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que 2024 soit pour vous et vos familles une année de bonheur et surtout de bonne santé.

L'année 2023 nous a réservé son lot d'évènements anxieux. Au conflit en Ukraine s'est rajouté un conflit au Proche-Orient. Ayons une pensée pour toutes les populations qui souffrent.

Notre pays a connu en juillet des émeutes d'une rare violence. Il est inadmissible de détruire écoles, mairies, magasins et de s'en prendre ainsi aux services de secours. Espérons que 2024 soit une année de respect et de dialogue.

Avant de faire le bilan des travaux de l'année écoulée, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre commune pour s'y installer. Je les en remercie et c'est avec grand plaisir, s'ils le désirent, que je les rencontrerai.

Bienvenue à Pacôme, Joline, Léon et Justine, nés en 2023, et félicitations aux parents.

N'oublions pas nos chers disparus et ayons une pensée pour eux. Je renouvelle aux familles l'expression de toute notre sympathie.

Au cours de cette année écoulée, de nombreux chantiers ont été menés à bien :

- ✓ Début d'année, les travaux de la place Yvette André à Ferrières ont été terminés. Malheureusement, deux arbres et quelques plantes n'ont pas survécu à la sécheresse. Ceux-ci seront remplacés par l'entreprise des espaces verts.
- ✓ Depuis septembre, notre éclairage public est opérationnel.
- ✓ Après de nombreuses difficultés, la fibre est enfin arrivée sur tout le territoire de la commune.
- ✓ En juillet, la Fédération des eaux a procédé au changement de la canalisation entre le château d'eau de Villepreuilly et Andryes, et après de nombreuses années de demande, a effectué la réfection du mur, le long de la rue du Château d'Eau. Je les en remercie chaleureusement.
- ✓ Mise aux normes de la Défense Incendie : au bourg d'Andryes, installation d'une borne incendie entre le camping et le cimetière, et d'un point d'aspiration sur la rivière au niveau du pont. Dans le hameau de Fontenailles, mise en place d'une poche d'incendie de 120m³.
- ✓ Je tiens à remercier le département qui, dans le cadre de l'opération « Villages de l'Yonne », a subventionné ces travaux à hauteur de 40%, ainsi que Monsieur le Préfet, qui au titre de la DETR, a accordé une subvention à hauteur de 40%. Le reste à charge de la commune étant de 3 884,00 € HT.
- ✓ Des travaux de voirie sur les routes communales n°12 dans « Ragout » et n°14 dite « route Blanche » à Fontenailles, n°11 à la Boisselaude et n°13 entre Villesavoie et la D39 pour la somme de 75 516,00 € HT, qui était prévue au budget.

En 2024, nous procéderons à l'aménagement de la mairie avec :

- en priorité, l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- la transformation de l'ancienne école en salle des mariages
- et si le budget nous le permet, transformation de l'ancien logement en Agence Postale Communale (APC) afin de regrouper tous les services au même endroit.
- Et bien entendu, continuer l'entretien de notre voirie.

Je tiens à remercier les adjoints et les membres du conseil municipal pour leur étroite collaboration et leur soutien, ainsi que nos agents communaux, Guillaume et Jean-Jacques, qui œuvrent tous les jours à l'embellissement et l'entretien de la commune.

Afin de remplacer Bruno qui a demandé à être muté dans une autre commune, nous avons recruté depuis le 11 octobre, Sophie, qui travaille les mercredis, jeudis et vendredis. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nos secrétaires, Isabelle et Caroline pour leur disponibilité et leur efficacité.

Isabelle ayant pris sa retraite au 1er janvier 2024, Caroline est maintenant seule au secrétariat sur un temps complet, et à l'Agence Postale Communale, Isabelle a été remplacée par Elisabeth. Nous lui souhaitons à elle aussi la bienvenue.

Je remercie les associations qui, par leurs animations, contribuent à l'image de la commune et à créer des liens entre les habitants. Ces associations font vivre notre commune, que ce soit le **Club des Aînés** qui se réunit l'après-midi des premiers jeudis de chaque mois, pour jouer ensemble à des jeux de société, manger un gâteau et boire un petit coup ; **l'Éveil de la Vallée**, qui nous a régalé de ses danses morvandelles au repas de la commune ; le **Comité des Fêtes** et ses nombreuses animations, et la **Jeunesse Sportive d'Andryes** avec ses équipes de jeunes, ainsi que la Foulée Androgiennne. Je les remercie sincèrement.

Nos Sapeurs-Pompiers ont procédé à 40 interventions qui se décomposent ainsi :

- 30 secours à la personne
- 3 incendies
- 4 accidents de la voie publique
- 3 opérations diverses

Nous les remercions pour leur dévouement et la municipalité tient à leur renouveler son soutien.

Avant de vous inviter à partager le verre de l'amitié, j'aimerais remercier tout particulièrement Isabelle, qui a pris une retraite bien méritée au 1er janvier.

Jean-Marc LÉGER





Comptes-rendus des Conseils Municipaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2023

Présents : Mesdames Martine STEIN ; Catherine GUYARD ; Messieurs Jean-Marc LÉGER ; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Jean BEYRAND ; Florian BIZARD ; lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Marine PINON (pouvoir à Monsieur Jean-Marc LÉGER) ; Élodie FLEURY (pouvoir à Monsieur Florian BIZARD) ; Marie-Caroline BLANCHOT.

Absent non excusé : Monsieur Jérôme FAVIER.

Catherine GUYARD est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2023 ;
- Mise à jour du contrat de location de la salle des fêtes suite au changement de tarif voté lors du dernier conseil ;
- Délibération portant location d'un terrain situé route de Ferrières ;
- Délibération portant création défense incendie globale ;
- Délibération portant accord du don du CCAS pour le transfert de propriété du champ des Pauvres de Surgy (Nièvre) ;
- Arrêté du maire portant sur le changement de circulation (mise en sens interdit) de la rue de l'Église ;
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19h30

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2023

Lors de la présentation de l'ordre du jour : frais de fonctionnement de l'école d'Étais-la-Sauvin, Madame Marie-Caroline est intervenue pour demander de nouveau si la mairie pouvait apporter une aide financière aux frais de la cantine de Coulanges sur Yonne.

Le maire lui a répondu négativement en expliquant que la commune participe aux frais de fonctionnement de l'école de Coulanges-sur-Yonne et que par ailleurs, aucune aide aux frais de cantine n'est apportée à Étais-la-Sauvin, ainsi qu'à Courson les Carrières, où 3 enfants de la commune sont scolarisés.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité, en tenant compte de cette remarque.

Mise à jour du contrat de location de la salle des fêtes suite au changement de tarif voté lors du dernier conseil

Au dernier conseil a été voté une modification des tarifs. Il convient de valider le modèle de contrat qui sera utilisé à compter du 01/01/2024.

Les modifications portent sur :

- autorisation de détruire le chèque de caution après état des lieux de sortie ;
- création d'un tarif été/hiver pour sensibiliser à la hausse des coûts du chauffage de la salle des fêtes ;
- l'assurance responsabilité civile devra correspondre au nom du locataire de la salle des fêtes.

Le modèle proposé est validé par le conseil à l'unanimité

Location d'un terrain situé route de Ferrières

La parcelle D 31 sise sur la route de Ferrières, n'est pas loué à ce jour, mais intéresse un administré. Monsieur le Maire propose une location au tarif de 120,00 € par an, avec tacite reconduction du bail, payable à terme échu.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Création d'une défense incendie globale

Afin de pouvoir demander une subvention globale pour la défense incendie, il convient de regrouper les trois projets portés à ce jour par la collectivité, tels que :

Création d'une réserve incendie de 120m ² – parcelles 50 et 1420.....	14 981,40 € HT
Création d'un poteau incendie (voie communale à proximité du camping).....	1 500,00 € HT
Création d'un point de pompage (voie communale rue La levée).....	2 935,00 € HT
Total	19 416,40 € HT
DETR 2023	7 766,00 € HT
Conseil départemental	7 766,00 € HT
Autofinancement	3 884,40 € HT

Délibération portant accord du don du CCAS pour le transfert de propriété du champ des Pauvres de Surgy

Suite à la dissolution du CCAS et afin d'apurer son actif, le conseil d'administration du CCAS a décidé de faire don du champ dit des Pauvres, situé à Surgy (Nièvre) à la commune d'Andryes.

Le conseil accepte le don et donne tous pouvoirs au maire pour effectuer les démarches nécessaires concernant le titre de propriété.

Arrêté du maire portant sur le changement de circulation (mise en sens interdit) de la rue de l'Église

Monsieur le maire fait part au conseil de son souhait de modifier le sens de circulation de la rue de l'Église : sens interdit dans les deux sens, et accès réservé aux riverains, accès à l'église et au cimetière uniquement.

Questions diverses

- Vitesse route de Ferrières : le département a installé un boîtier de comptage. Pas de vitesse excessive constatée (85% des véhicules légers et poids lourds roulent en dessous des 50 km/h ;
- Défibrillateur au stade : la mise en fonction est réalisée. Il est nécessaire de prévoir des électrodes pour adultes et pour enfants ;
- Vestiaire du foot : il n'y a pas de pression dans les douches. Une étude va être réalisée pour modifier le système ;
- Spectacle de fin d'année des enfants : la date est fixée au 16 décembre 2023. Le spectacle des Artist'Ô'Chap est choisi, pour un budget de 700,00 €. Par ailleurs, la mairie fixe à 35,00 € par enfant le cadeau de fin d'année, à choisir dans le catalogue Jouet Club ;
- Repas des aînés : la date est fixée au 02 décembre 2023 à midi à la Salle des Fêtes ;
- Salle des fêtes : la porte du four et les voyants du lave-vaisselle sont à réviser ;
- Panneau d'entrée de hameau à Villesavoie : un panneau a disparu ;
- Entretien du cimetière ;
- Le nettoyage de la rivière est à prévoir au printemps, au niveau du pont ;
- Le chemin du Paradis, à Fontenailles, est à revoir au niveau de l'entretien.

La séance est levée à 21h30.

Prochain conseil : mardi 07 novembre 2023 à 19h30.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2023

Présents : Mesdames Catherine GUYARD ; Marine PINON ; Martine STEIN ; Messieurs Jean-Marc LÉGER ; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Jean BEYRAND ; Florian BIZARD ; lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées :

Élodie FLEURY (pouvoir à Monsieur Florian BIZARD) ; Marie-Caroline BLANCHOT.

Absent non excusé : Monsieur Jérôme FAVIER.

Catherine GUYARD est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Ventelys : présentation du projet d'agrivoltaïsme
- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 octobre 2023 ;
- Délibération portant la reprise de concessions au cimetière (devis BILLON) ;

- Délibération portant sur l'embauche en intérim d'un remplaçant pour le poste à l'APC ;
- Organisation des cérémonies du 11 novembre ;
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19h30

Présentation de l'entreprise Ventelys sur l'agrivoltaïsme

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 octobre 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération portant la reprise de concessions au cimetière (devis BILLON)

La procédure de reprise des concessions à l'abandon au cimetière suit son cours. L'entreprise BILLON a fait une proposition pour reprendre 5 concessions, et construire un ossuaire. Le devis s'établit à hauteur de 5 425,00€ HT.

La proposition de l'entreprise BILLON est acceptée à l'unanimité.

Délibération portant l'embauche en intérim d'un remplaçant pour le poste à l'APC

Un agent communal occupant le poste à l'APC prenant sa retraite au 31 décembre 2023, il convient de prévoir une période de tuilage avec la personne qui la remplacera à compter du 01/01/2024. Cette période est proposée du 18 au 31 décembre 2023. Il conviendra de prendre attache avec le Centre de Gestion pour les modalités relatives à ce contrat.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Organisation des cérémonies du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'Armistice se déroulera le 11 novembre à 10h30 au cimetière. Un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

Questions diverses

- La décoration des rues pour les fêtes de fin d'année sera posée 15 jours avant Noël et jusqu'aux vœux du maire.
- Accessibilité : l'ATD fera l'étude au printemps

La séance est levée à 21h25.

Prochain conseil : lundi 11 décembre 2023 à 19h30.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2023

Présents : Mesdames Marine PINON ; Élodie FLEURY ; ; Catherine GUYARD ; Messieurs Jean-Marc LÉGER ; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Jean BEYRAND ; Florian BIZARD lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Martine STEIN (pouvoir à Monsieur Jean-Marc LÉGER) ; Marie-Caroline BLANCHOT (pouvoir à Monsieur Thierry DELHOMME)

Absent non excusé : Monsieur Jérôme FAVIER.

Catherine GUYARD est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 novembre 2023 ;
- Délibération portant aménagement de la mairie (accès PMR ; APC ; salle du conseil ; salle de réunion) avec convention auprès de l'ATD ;
- Délibération portant adhésion au groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergie ;
- Délibération portant sur l'autorisation d'étude de faisabilité du projet de parc photovoltaïque ;
- Délibération portant indemnisation des congés annuels non pris en cas de cessation définitive d'activité ;
- Délibération portant modification du régime indemnitaire (RIFSEEP) ;

- Délibération portant augmentation du temps de travail de la secrétaire de mairie ;
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19h30

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 novembre 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération portant aménagement de la mairie (accès PMR ; APC ; salle du conseil ; salle de réunion) avec convention auprès de l'ATD

L'ATD (Agence Technique Départementale) a proposé une convention à la mairie, pour un montant de 8 820,00 € TTC. Cette convention prend en compte le projet de la mairie concernant : rampe d'accès PMR (pour Personnes à Mobilité Réduite) à la mairie, transformation de l'ancienne école en salle des mariages, au rez-de-chaussée, transformation de l'ancien logement situé à gauche de l'entrée, en une Agence Postale Communale (APC) et une salle de réunion.

Toutefois, cette convention ne propose ni plans ni architecte.

Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de ne pas passer par l'ATD mais de voir directement avec un architecte les possibilités d'aménagement. Ce projet est subventionnable à 80% dont 30 000,00 € de subvention de la Poste pour aménager la nouvelle APC.

Délibération portant adhésion au groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergie

Le SDEY propose d'adhérer au groupement d'achat des 8 syndicats d'énergie de Bourgogne Franche Comté pour nos bâtiments communaux. L'achat groupé permet de négocier des tarifs compétitifs et d'éviter la complexité des marchés d'énergie.

Mise en concurrence pour l'électricité au printemps 2024 et pour le gaz au printemps 2026.

Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité d'adhérer à ce groupement d'achat d'énergies.

Délibération portant sur l'autorisation d'étude de faisabilité de projet de parc agrivoltaïque

Suite à la présentation de projet d'étude de faisabilité agrivoltaïque qui s'est tenue le 7 novembre dernier, le conseil, après délibération, accepte à l'unanimité de lancer la phase d'étude.

Délibération portant indemnisation des congés annuels non pris en cas de cessation définitive d'activité

Le maire expose qu'un agent qui part à la retraite et ne peut liquider ses congés pour raison de service, peut exceptionnellement être indemnisé (*Cour administrative d'appel de Marseille, 6 juin 2017, n°15MA02573*).

Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de valider le principe d'une indemnisation, dans le cas où pour raison de service, un agent ne pourrait solder son compte de congés payés avant de partir à la retraite.

Délibération portant modification du régime indemnitaire (RIFSEEP)

Le Maire expose les modalités du RIFSEEP. Il s'agit d'un regroupement de deux primes, sous le nom de Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

Ce regroupement des 2 primes, supprime toutes les autres primes pré-existantes, pour en simplifier la gestion.

La première prime, dite **IFSE** (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) valorise la compétence technique des agents, les formations effectuées, l'expérience acquise, la capacité à améliorer le quotidien par des procédures adaptées. Cette prime est versée mensuellement.

La seconde prime, dite **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel) valorise la manière de servir des agents (ponctualité, amabilité, efficacité dans le travail, communication interne, etc). Il est proposé de verser cette prime en une fois, en fin d'année (décembre cette année, novembre à partir de 2024).

Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de relever les plafonds fixés en 2017 (CIA et IFSE) et de fixer le versement du CIA à la fin de l'année.

Délibération portant augmentation du temps de travail de la secrétaire de mairie

En raison du départ d'un agent administratif à la retraite au 31/12/2023, il convient de réaménager le volume horaire de l'agent administratif à hauteur de 35h afin de compenser les heures de travail de l'agent.

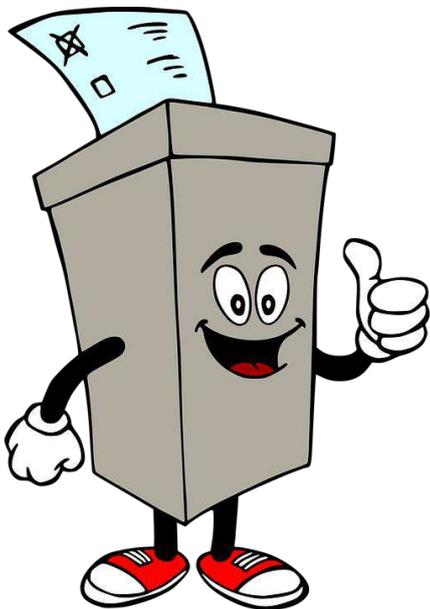
Le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de relever le volume horaire à 35h, ayant l'accord de l'agent concerné.

Questions diverses

- Organisation du temps de travail de la secrétaire de mairie ;
- Restaurants du cœur de Clamecy : octroi d'un bon d'achat de 150,00 € pour aider au mieux et localement l'association et ses bénéficiaires ;
- Demande de la coopérative scolaire de Coulanges sur Yonne pour une subvention au spectacle de Noël. Une subvention ayant déjà été allouée à la coopérative scolaire en 2023, le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.
- Le Noël des enfants se déroulera le samedi 16 décembre à 16h30 à la salle des fêtes ;
- Les vœux du maire auront lieu le samedi 20 janvier 2024 à 17h30 à la salle des fêtes ;
- En raison du gel et dégel, une fuite d'eau est apparue en extérieur du vestiaire de foot. Les réparations nécessaires seront faites au plus vite.
- Une autre fuite d'eau a été constatée à la salle des fêtes, aux WC des femmes, au niveau de la toiture.

La séance est levée à 21h35.

Prochain conseil : lundi 15 janvier 2024 à 19h30.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les électeurs français seront appelés aux urnes le **dimanche 09 juin 2024** pour voter les représentants français au Parlement Européen.

Ces élections ont lieu au suffrage universel direct à un seul tour. Les candidats sont élus pour 5 ans.

Tout citoyen français et européen âgé de 18 ans au moins la veille du jour du scrutin, peut voter aux élections européennes. La condition bien sûre est d'être inscrit sur les listes électorales principales, ou complémentaires de sa commune.

Inscriptions possibles jusqu'à début mai, en mairie ou sur internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Eveil de la Vallée

Groupe de danses traditionnelles d'ANDRYES Morvan - Berry - Auvergne

Présidente : Mme Colette THEVENEAU

Contacts – renseignements : animations, kermesses, fêtes,...

Colette Théveneau

☎ 03 86 81 77 44

Yvette et Yves Martin

☎ 03 86 24 91 15

Les répétitions ont lieu le mardi, salle des fêtes d'Andryes, à partir de 19 heures
Débutants ou plus avertis seront les bienvenus, en particulier les jeunes.



Bonne et heureuse année 2024

Club des aînés

Le Club des Aînés d'Andryes vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2024. Que cette nouvelle année vous apporte joie et prospérité et vous garde en bonne santé !

Le Club se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois pour une après-midi de jeux et un goûter apporté par les uns ou les autres. C'est un agréable moment où chacun peut se distraire avec les jeux de société qu'il apprécie : belote, Scrabble, Rummikub. Les participants sont prêts à en apprendre bien d'autres.

Ces jeux de société contribuent à faire fonctionner le cerveau, à réfléchir et puis nous nous retrouvons entre amis et cela permet des échanges et de ne pas nous retrouver seuls, au moins pour un moment privilégié.



Nous avons préféré fêter Saint Nicolas autour de beaux gâteaux et de friandises, Noël et sa bûche étant à la fin du mois.

L'invitation lancée sur Panneau Pocket a été entendue et nous avons pu accueillir de nouveaux amis.



Tout début janvier, fidèles à la tradition, nous nous sommes réunis autour de deux galettes accompagnées d'un verre de cidre. Nous avons eu une reine Danièle Galant et un roi Dédé Mangin qui ont été couronnés sous nos applaudissements.

La prochaine réunion aura lieu le 15 février, date de l'Assemblée Générale qui sera suivie de crêpes, puisque nous serons à mi-chemin entre la Chandeleur et Mardi Gras. Danièle s'est proposée de les faire et nous vous invitons à venir à cette réunion pour que nous puissions nous retrouver et faire de nouvelles adhésions.

Voilà le vœu que le Club forme : « s'agrandir et continuer d'exister ».

MFJ – Janvier 2024

N'hésitez pas à venir partager des moments conviviaux avec le Club des Aînés d'ANDRYES, chaque premier jeudi du mois à la salle des fêtes, comme cette galette du 11 janvier 2024 !

Philippe CANONICI - Tél. 06 58 16 20 04

Célébration du 11 novembre 2023



La cérémonie du 11 novembre, commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918 s'est tenue devant le monument aux morts en présence des adjoints et de quelques membres du Conseil Municipal, des pompiers et de nombreux villageois.

Le ciel était très menaçant mais il n'a pas plu au moment de l'appel aux morts, ni à celui de la lecture des textes officiels.

Minute de silence et puis émotion à l'écoute de la Marseillaise.



Très belle initiative d'un habitant d'Andryes, gérant d'un supermarché de bricolage, qui plutôt que de jeter les pots de chrysanthèmes qui n'avaient pas été vendus au moment de la Toussaint, les a donnés à sa commune. Félicitation pour ce beau geste dont tout le monde a pu profiter et qui a démontré un recyclage intelligent.

Geste à la fois généreux et écologique qui nous a permis de voir le village égayé par les fleurs en ce début d'automne, ainsi que le monument aux morts et les tombes des résistants du carré militaire.

La pluie s'est mise à tomber juste au moment de nous retrouver pour le pot de l'amitié offert à la Salle des Fêtes.

C'est autour de gougères et d'un kir, spécialités bourguignonnes, s'il en est, que les participants ont pu renouer des contacts amicaux.



REPAS DE FIN D'ANNÉE



En ce samedi 2 décembre 2023, c'est avec la joie de nous retrouver que nous avons répondu à l'invitation au repas offert par le Conseil Municipal d'Andryes. Nous étions plus de 70 convives à nous retrouver autour des tables bien décorées et de faire honneur à nos deux doyens : Nicole Josselin et Jean Vergnadoux que vous trouverez à table avec leurs amis.



La salle était bien décorée par les employés municipaux. Le cerf fabriqué avec des tronçons de bois était très sympathique et faisait bon accueil aux invités.

Kir et repas dans la bonne humeur et le plaisir de partager cette invitation.

Et puis je vous l'avoue le moment que j'attends tous les ans : le canard avec la goutte.

Un plaisir que je m'autorise une fois l'an !
Et heureusement ...

Un regret quand même, que les conseillers soient restés entre eux et ne se soient pas partagés entre leurs invités. Cela aurait permis de faire plus ample connaissance.



L'animation faite par l'Eveil de la Vallée n'était pas un vain mot : progrès oblige la musique venait d'un ordinateur mais tradition maintenue tout le monde pouvait participer aux danses après le spectacle : les dames invitaient les danseurs.

Merci à la Municipalité de nous avoir donné des instants de retrouvailles.

Marie-France J

VOYAGE EN TOPONYMIE, ANDRYES, VILLANDRY, DRUYES, DRUYE

Les voyages forment la jeunesse. Pierre Daninos avait ajouté « *et renforcent le scepticisme de la vieillesse.* » C'est sans doute une référence au scepticisme de Montaigne et, plus tard, au doute méthodique de Descartes. Les deux permettant de faire avancer la réflexion, corriger les erreurs et tenter de s'approcher de la vérité, accéder à la diversité de la connaissance.

Les voyages sont une source de ravissement et d'éclairage sur notre propre situation, à tout âge. Les surprises sont à chaque carrefour, ou lisière, pas besoin parfois d'aller très loin.

La courte étude intitulée *ANDRYES, Andrie, Andries, Andria, villa Underica, Essai sur la toponymie du bourg et des hameaux de la commune d'Andryes* du 13 décembre 2019 se terminait ainsi :

« (...) Pour dépasser le niveau local, on citera, sans avoir effectué de recherche toponymique avancée, les noms de communes apparentés à Andryes qu'on rencontre ailleurs en France, sans compter les hameaux ou fermes isolées :

Andres (Pas-de-Calais), Andrezé (Maine-et-Loire), Andrezel (Seine-et-Marne), Andrézieux (Loire), Andrésy (Yvelines), Saint-Hilaire les Andrésis (Loiret), (...) ...

On pourrait ajouter, en prenant cependant un risque faute de n'avoir pas poussé plus loin les investigations, des communes n'ayant pas perdu le préfixe villa- et dont la fin du suffixe s'est transformé en « y » :

Villandry (Indre-et-Loire), Villandry (Creuse), Villandry (Eure-et-Loir).

D'autres « à la façon de Druye », ou d'autres « villa Underica¹ »... ? »

Il ne restait plus qu'à vérifier sur place. L'Indre-et-Loire est à moins de deux heures de route d'Andryes. Alors, le choix s'est porté sur *Villandry*, commune d'Indre-et-Loire, remarquable pour ses jardins². Elle se situe à quelques kilomètres à vol d'oiseau d'une autre commune, *Druye*, à une distance à peu près identique à celle séparant *Andryes* et *Druyes* !



La similitude (noms et proximité) entre les toponymes tourangeaux et icaunais nous interpelle. Eh bien, ce n'est qu'une coïncidence. Rien à voir avec *Druyes* et le prieuré saint

¹ Au temps des Barbares, la romanisation des noms germaniques était monnaie courante, illustrant une assimilation s'étant faite sur plusieurs siècles. « *Il semble à l'inverse que les Gallo-Romains, pour se mettre au goût du jour, aient tenu à germaniser les noms de leurs enfants* » (Pierre Miquel), d'où aujourd'hui encore la survivance des Frédéric, Ludovic, William... Germain, sixième évêque d'Auxerre avait pour père *Rusticus*, nom manifestement latin et pour mère *Germanilla*, nom à racine germanique.

² Voir *La perception environnementale* aux éditions L'Harmattan par Sylvain Noël.

Robert. Il n'y a aucun rapport de dépendance entre *Villandry* et *Druye*. Ce sont deux communes voisines, sans plus.



Le Jardin d'amour de Villandry avec ses quatre carrés :
L'amour tendre, l'amour passionné, l'amour volage, l'amour tragique.

« Comme chacun le sait », Andryes n'est qu'une émanation de Druyes, une sous-marque... *C'est l'autre Druyes ou à la manière de Druyes* selon des pseudo-historiens drogiens ou bien encore *en aval de Druyes*. Ces affirmations ne reposant sur aucune source fiable permettant de les établir ont pu être démontées ; elles restent du domaine de la légende.

Pierre-Henri Billy³ nous invite à « *ne pas tomber dans le piège de « l'étymologie populaire » basée sur des légendes ou, plus prosaïquement, sur de simples homonymies... »*. Selon lui, Andryes a pour origine le « domaine d'Underich », ancien domaine gallo-romain occupé par les Barbares.

Il rejoint l'approche de Charles Rostaing⁴ : le toponyme Andryes provient du german, « domaine d'Underich ». L'influence des Germains, notamment des Burgondes en Bourgogne n'est plus à démontrer, qui ont pris la place des Gallo-Romains. Elle est cependant fort méconnue. Ils ont pourtant laissé leurs noms aussi bien à de nombreux lieux qu'à des personnes :

« Je n'aimerais pas avoir pour grand-père un de ces grossiers barbares.

Et pourtant le sang barbare coule dans les veines de certains petits écoliers français d'aujourd'hui. (...) Certains parmi vous s'appellent Henri, Louis, Guillaume, Frédéric. Eh ! bien, ce sont là des noms que portaient les guerriers qui ont envahi la Gaule. ⁵»

³ *Origine des noms des villes et des villages de France*, 1981.

⁴ *Les noms de lieux*, Que sais-je ? 1980. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, A. Dauzat, Ch Rostaing, 1963. Voir aussi *ANDRYES, Andrie, Andries, Andria, villa Underica, Essai sur la toponymie du bourg et des hameaux de la commune d'Andryes*, S. Noël, 13 décembre 2019.

⁵ *Petite histoire du peuple français*, cours élémentaire, par H. Pomot et H. Beisseige, 1947. Cet ouvrage était distribué aux élèves d'Andryes au début des années 1950.

L'histoire croquignolesque créant une sorte de lien de vassalité entre Andryes regroupant les manants de la vallée et Druyes, la ville du château, du seigneur, est bien connue ; celle de Villandry mérite d'être évoquée. Elle est multiple et surprenante, conduisant à toujours plus d'humilité en matière de toponymie.

Sur place, « on dit » que deux villages se touchaient, Villandry et Colombiers, séparés par un simple chemin. Un jour, « on » décida de les réunir. Mais alors comment appeler ce nouveau village ? On imagine les discussions, propositions, chacun ne voulant rien céder... On arriva à un accord : le nom sera Villandry mais les habitants s'appelleront les Colombiens !

Le site de la commune donne une version différente :

« Origine du nom Villandry : de l'anthroponyme germanique "ANDRIC" et du latin "VILLA", domaine. Les Romains succèdent aux Celtes et construisent le vaste domaine de la "Villa Andriaca". Le Toponyme Villandry perdure jusqu'à l'an mille. Puis le bourg et le château sont dénommés Colombiers, ce qui vaudra aux habitants le nom de "colombiens" et en 1639, Villandry est de nouveau utilisé. »

Pour la petite histoire, sur le panneau indiquant la direction de Druye, initialement, le nom était orthographié avec un « S » final qui a été effacé. « A la manière de Druyes »?... :



COURTE BIBLIOGRAPHIE

- Billy Pierre-Henri, Origine des noms de villes et des villages de France
- Brunet Roger, Trésor du terroir, les noms de lieux de la France
- Dauzat Albert, Les noms de lieux
- Dauzat Albert, Rostaing Charles, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France
- Longnon Auguste, Les noms de lieux de la France
- Pomot Henri, Besseige Henri, Petite histoire du peuple français, cours élémentaire
- Riché Pierre, Les invasions barbares
- Rostaing Charles, Les noms de lieux
- Vildé Maxime, Andryes mon village

Sylvain Noël

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

VŒUX POUR 2024



A l'invitation de Monsieur Le Maire et de son Conseil Municipal, de très nombreux habitants sont venus pour entendre le bilan de l'année précédente et connaître les projets pour 2024.

Parmi ses projets, il est à noter modifications dans l'organisation matérielle de la Mairie, accès « Handicapés », entretien des routes. Nous avons eu aussi connaissance des interventions des pompiers toujours sur la brèche.

Moment d'émotion, lorsque, au nom de tous, Isabelle a été fêtée pour son départ en retraite après de nombreuses années de service à la commune. Applaudissements de l'assemblée et remise de fleurs, elle a dit un mot aimable avant de nous dire « Au revoir » et de partir vers une retraite que chacun lui souhaite heureuse.

Des maires des communes avoisinantes avaient aussi répondu à l'invitation et noué un lien avec Andryes. Ainsi que les villageois, les représentants de Coulanges- sur-Yonne, Mouffy, Ouanne, Druyes-les Belles Fontaines ont pu écouter le message d'Yves Vecten, maire d'Ecamps et Conseiller Départemental du Canton de Vincelles nous parler des projets sur l'avenir de la ruralité.

Après ces interventions, nous avons partagé un moment convivial autour du « Verre de l'amitié », toujours le bienvenu.



A ces vœux, grande diversité d'âge : depuis Rose, la petite fille d'Antoine Delhomme qui a bien fait le ménage car elle ne tient pas encore sur ses jambes et des personnes accompagnées par leurs enfants car il leur est difficile de se mouvoir.

Bonne année à toutes les Androgiennes et tous les Androgiens et prospérité pour notre village.

Marie-France
Décembre 2023

Les scouts d'Europe ont fait étape à Andryes



Comme depuis de nombreuses années, les scouts d'Europe ont commencé leur pèlerinage vers Vézelay à l'église Saint Pierre et saint Paul d'Andryes.

L'église était pleine de ces jeunes venus de Bretagne, d'Italie. Les voûtes ont retenti de leurs cantiques.

Quelle ne fût pas ma stupéfaction, au sortir de ce moment de paix et de recueillement de tomber nez à nez avec un homme vêtu d'un habit de camouflage, tenant une arme à la main.

Devant l'église, il y en avait deux autres descendus d'une camionnette de la protection civile !

Qu'elle époque vivons-nous pour qu'un rassemblement pacifique et religieux soit obligé d'avoir recours à la force publique pour que ces deux cent jeunes puissent continuer leur chemin dans la sécurité ! C'est sous cette protection que les scouts ont pu arriver à Vézelay sans problème. Andryes a été remercié pour son accueil et le prêt de son église.

Marie-France J. – novembre 2023



Vœux des Sapeurs-Pompiers d'Andryes



Bonjour à tous les lecteurs du Canard,

Les Sapeurs-Pompiers d'Andryes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024 !!!



**Brrr ...
Pas un temps à
mettre un chat
dehors !**



Voici mes deux prévisionnistes météo Marny et Neige. Leur conseil est bien avisé : « Reste devant ton poêle ! L'hiver est commencé.... Fais comme nous ».



Non, ce n'est pas de la neige sur ce paysage mais du givre. Mes minettes ne se sont pas trompées en restant en boule bien au chaud. Il a fait moins – 6 durant la nuit.



Féérique les pommiers et le bouleau tout nimbés de givre sous un petit rayon de soleil timide.

Cet hiver est plein de divers changements météorologiques : pluie, grands vents, trois flocons de neige, un peu de soleil.

Grand vent au milieu de la nuit qui a abattu bien des arbres morts et en particulier, sur la route de Druyes, un bouleau qui a coupé la rue. Intervention des pompiers et tout est rentré dans l'ordre.

En peu de jours les températures très négatives se sont muées en 10 °C. Après le givre qui faisait un paysage féérique, le vent est arrivé, apportant la pluie et la gadoue.

Et ces sautes météo se reproduisent jours après jours.

Il a beaucoup plu, pour le bonheur de la terre et de la nappe phréatique, des cultivateurs et des jardiniers. La rivière a retrouvé son cours après n'avoir été qu'un simple filet durant l'été, mais pas d'inondation dans les maisons de la route de Druyes grâce aux travaux qui ont été faits sur la rivière.

Alain Buchez, dans sa grande sagesse paysanne disait : « Le temps fait ce qu'il veut. » Et moi, je dis heureusement car si chacun devait choisir ce dont il a envie, je ne vous raconte pas la cacophonie que cela engendrerait.

Travaux d'élagage Route de Ferrières

Début décembre, des travaux d'élagages ont été réalisés dans la partie boisée de la route de Ferrières. D'imposantes machines ont été déployées pour mener à bien cette tâche.



Nouveaux équipements incendie

Dans le cadre de la mise aux normes de la défense incendie de la commune, la municipalité a investi dans différents aménagements :



Point d'aspiration sur le pont de la Grande Rue



Réserve incendie de 60 m3 au puit de Villesavoie



Installation d'une citerne souple de 120 m3 à Fontenailles

Noël des enfants 2023



Les enfants de la commune se sont réunis le Samedi 16 décembre 2023 pour la tant attendue fête de Noël !

Ils ont tout d'abord pu assister au spectacle « **le Ventre de l'arbre** » joué par la *Compagnie Sans Nom*, de l'association les « Artist'Ô'Chap » de Moulins sur Ouanne.



Le Père Noël est ensuite passé pour la distribution des cadeaux tant attendus !!



Enfin Un gouter et un verre de l'amitié ont été partagés par les petits et les grands pour clôturer cette belle journée !!



Denis H.

BIENVENUE À SOPHIE !!

Après être venue renforcer l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes en tant que secrétaire...



13 Juillet 2023

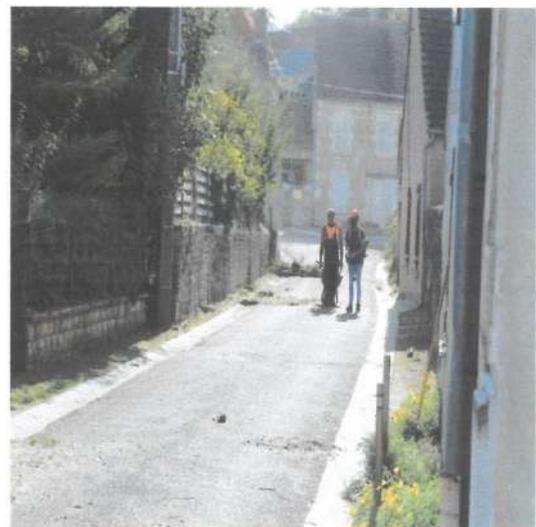


Vide Grenier 2023

Voici Sophie venue renforcer l'équipe des agents communaux en remplacement de Bruno...



Sophie dans une rue du Bourg



Sophie & Jean Jacques dans le Bourg



Denis
6/1/24



Le Comité des Fêtes

Meilleurs vœux festifs pour 2024 !!

Des zombies sur Andryes... !!!

Le 31 octobre vers 17h...la commune a été prise d'assaut par une horde sanguinaire de petits zombies affamés....

La soirée s'est amorcée avec la collecte des friandises tant convoitées. Par groupe, ils ont déambulé dans le village et les habitants ont encore une fois ouvert leurs portes afin de proposer à ces zombies déguisés, maquillés, les bonbons tant désirés !!!

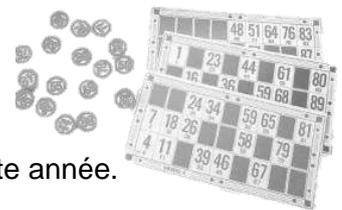


Merci à tous les habitants d'avoir "joué le jeu" pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Suite à ce rassemblement, la sorcière ligotée au bûcher, a été enflammée. À l'issue de ce grand feu spectaculaire, il est de tradition de profiter d'une collation bien méritée : Soupe de potirons, pizzas et vin chaud ont fait l'unanimité. Et c'est dans cette ambiance à la fois effrayante et conviviale que cette soirée d'halloween s'est achevée.

Le comité des fêtes d'Andryes tient à remercier les habitants, les cuisiniers pour la soupe, les agents communaux pour la mise en place du bûcher, les pompiers pour la sécurité et les bénévoles pour la décoration, l'organisation et le déroulement de cet événement.

BINGO au loto d'Andryes!!



Le 5 novembre, s'est déroulé le LOTO d'Andryes. Victime de son succès, c'est sur réservation qu'a dû se dérouler le loto cette année. La salle des fêtes a fait "salle comble", plus de 140 participants !!! Une rencontre intergénérationnelle qui a ravi les amateurs du jeu.

Alors, le comité des fêtes, souhaite remercier les participants pour l'ambiance à la fois studieuse et conviviale qu'ils ont diffusé, mais également les donateurs, encore nombreux cette année, qui ont permis le déroulement des 16 parties dont une partie réservée aux enfants, soit 48 lots gagnés !!!

Les premiers lots étaient : un hoverboard pour la partie enfant et une télé 100 cm pour les grands.

Merci également aux bénévoles pour la préparation, la logistique, la restauration et le déroulement du jeu.

UN GRAND MERCI A TOUS !!

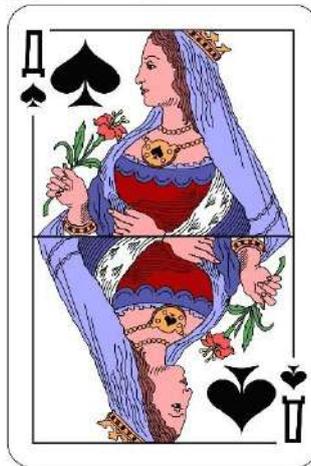
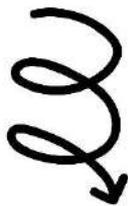
A très vite, le Comité des Fêtes

SALLE DES FÊTES D'ANDRYES



CONCOURS de Belote !

19h



SAMEDI 24 février

*Nombreux Lots
contrôle technique, caissette boeuf, caissette
porc, bon restaurant, Fleury passion,
1 bouteille à chaque participant !!*

10 EUROS / PARTICIPANT

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Les échos de la J.S. ANDRYES



La JS Andryes vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 !!!

Classement des séniors à mi-saison

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	AUXERRE A.S.C. 2	19	9	6	1	2	0	23	11	0	12
2	E.C.N. 2	17	8	5	2	1	0	17	4	0	13
3	SEREIN AS	15	8	4	3	1	0	14	5	0	9
4	TANLAY	14	8	4	2	2	0	20	10	0	10
5	QUARRE ST GERMAIN FC	13	8	3	4	1	0	16	9	0	7
6	COULANGES LA VINEUSE 2	10	7	3	1	3	0	14	9	0	5
7	ASQUINS MONTILLOT	9	8	2	3	3	0	11	16	0	-5
8	ANDRYES CHATEL CENSO	8	9	2	2	5	0	14	25	0	-11
9	ENT.CHABLIS/ST BRIS 2	3	8	1	1	5	1	7	28	0	-21
10	RAVIERES US	3	9	0	3	6	0	2	21	0	-19

U6/U7, U8/U9 et U10/U11

Les catégories jeunes continuent leur évolution avec un nombre de licenciés sans doute record pour le Club dans ces trois catégories (40 licenciés au total). Les enfants continuent de répondre présent aux entraînements du mardi soir et aux plateaux du samedi matin et samedi après-midi.



Tournoi en salle à Clamecy pour les U9 et U11 les 6 et 7 janvier 2024



Plateau U9 à ANDRYES le 11 novembre 2023



Plateau U11 le 14 octobre 2023 à ANDRYES



Les U6/U7, samedi 11 novembre 2023 à Courson



Retour sur la 5^{ème} édition des Foulées Androgiennes du Dimanche 29 octobre 2023

La pluie au rendez-vous cette année !!

Randonnée à 8h30



Course Enfants 9h



Les Courses du 21 et 12,8 km à 9h30 et 10h



Toutes les informations et photos sont présentes sur la page Facebook "Les Foulées Androgiennes"

Un vainqueur inédit et un habitué sur les trails des Foulées androgiennes 2023

Publié le 29/10/2023 à 15h07 Delphine Toujas – L'Yonne Républicaine



Les Foulées androgiennes ont rassemblé, ce dimanche 29 octobre 2023, plus de 130 participants sur les deux trails organisés (12 et 21 km) autour d'Andryes. Ce sont respectivement Pierre-Alexis Milot et Yohan Munck qui se sont imposés.

D'un côté, une première sur les chemins autour d'Andryes. De l'autre, un habitué du rendez-vous des Foulées androgiennes, disputées ce dimanche 29 octobre pour la 5e édition. Yohan Munck (ASPTT Auxerre) s'est imposé en 1h20'53''09, pour sa première participation, sur le trail de 21 km. Celui de 12 km a lui été remporté par l'incontournable Pierre-Alexis Milot (AJA marathon), déjà vainqueur en 2021 et deuxième en 2022, en 45'42''80.

"Le parcours était très sympa et bien roulant alors j'ai pu garder une super allure, sourit Yohan Munck. J'étais en très bonne condition. Avec la pluie, j'ai trouvé que les conditions étaient bonnes et j'ai fait ma course, après avoir été seul avec le vélo une bonne partie de la course."

- Le parcours apprécié, peu importe la pluie -

Vainqueur du 12 km, Pierre-Alexis Milot s'est retrouvé seul en tête dès le troisième kilomètre du trail. "J'ai distancé les deux frères qui ont fini deuxième ex aequo et j'ai maintenu le rythme, raconte-t-il. C'est ma troisième participation et j'adore ce parcours roulant et varié où on voit de tout. Ça glissait pas mal avec la pluie, mais je suis content."

En tout, plus de 130 coureurs se sont élancés dans les trails, soit autant que l'édition 2022, sous un temps bien plus clément. Tous les dossards sont arrivés avec soulagement sous une pluie battante. L'émotion était aussi très présente chez Sabine Chapron (AJA marathon), la première femme à l'arrivée du trail de 12 km. "C'était une belle course avec un beau tracé bien balisé, surtout pour moi qui suis une experte pour me perdre sur les trails, s'amuse-t-elle. Il y a eu une belle bataille avec une concurrente jusqu'à la mi-course où j'ai réussi à accélérer car j'étais en bonne forme. J'ai 50 ans cette année et c'est ma première année en club alors c'est très encourageant comme résultat. Il y a une bonne montée d'un kilomètre pour faire parler le mental et s'accrocher."



Le coin des cruciverbistes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2									■		
3			■			■					
4			■					■			
5						■					
6				■				■			
7				■		■				■	
8			■				■				
9					■				■		
10											■

Horizontalement :

1 – Provoque des larmes. **2** – Dépasser les bornes. Actinium symbolisé. **3** – Fleuve d’Italie. 11 en 13. Première page. **4** – Petit Cours. Arrivées. Sénateur belge décédé en 1967. **5** – Reste de bois brulé. Salut familial. **6** – Ile vendéenne (d’). Poisson rouge. Club nautique marseillais. **7** – Déchiffrée. Composante du Conseil Fédéral Suisse. **8** – Façon d’être. Après déductions. Très libres. **9** – Chantre grec. Il faut éviter d’en manquer. Règle. **10** – Il a le droit d’utiliser un bien.

Verticalement :

A – Une ile dans le village (deux mots). **B** – Eprises. **C** – Cours du début. Auteur des «Mystères de Paris ». A régler. **D** - Fleuve de Géorgie. Navire d’autrefois. **E** – Homme de Sanaa. **F** – Symbole du Meitnerium. Lettre de l’alphabet grec. **G** – Physicien danois décédé en 1851. Deux à Rome. **H** – Convenance. Puissant. **I** – Emeutes. **J** – Prénom masculin. Période de vacances. **K** – Garnir un bas.

Solutions du numéro précédent

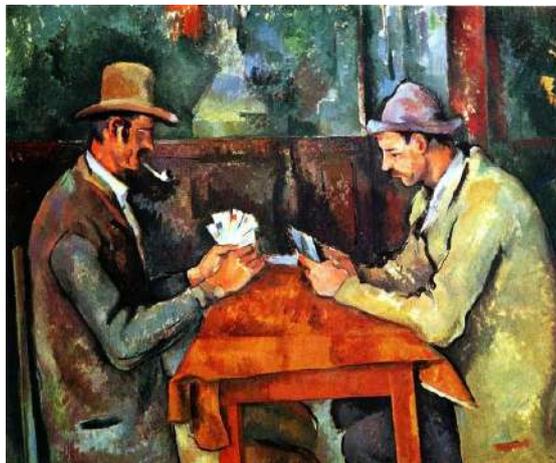
Horizontalement : **1** – Ratatouille. **2** – Egalisation. **3** – Sosies. Un. **4** – Ire. Durable. **5** – Sarnen. Quoi. **6** – Sas. Nu. UG. **7** – As. Anesse. **8** – Nanisme. **9** – Triode. CNRS. **10** – Saens. Visu.

Verticalement : **A** – Résistants. **B** – Agora. Sara. **C** – Tasers. Nie. **D** – Ali. Nation. **E** – Tièdes. SDS. **F** – Ossun. Ame. **G** – Ua. Nne. **H** – Ithaque. Ci. **I** – Li. Bu. Sens. **J** – Loulous. Ru. **K** – Enneigées.

Bernard GAUCHER

LA BELOTE

*On fait une petite belote
Et puis ça va...
Tout le reste, c'est d'la
gnognotte
A côté d'ça*



Chanson interprétée par Andrex,
Mistinguett, Arletty dans les années 1930



Moment de discussion après la partie :

Tu n'aurais pas dû couper,
là, pourquoi tu ne t'es pas défaussé ?
Eux ont gagné, nous avons perdu mais avec
honneur.
Encore une partie et nous les aurions
rattrapés.
On refait la belle.
Une manche à une en mille.
On n'a pas eu de jeu.
Valet tournant, ça se prend !
Belotte, rebelote et dix de der.
Capot : ultime humiliation !!

Qui se garde à carreaux n'est jamais capot
(paroles prononcées par Jacqueline Maillan dans Pouic, Pouic)
Qui n'a pas de cœur en meurt
Le trèfle, ça se coupe
Pique ma fille tu seras mon gendre

Voilà des expressions que j'aime à me répéter tout au long de ces parties de cartes.
Les jeunes, trop accaparés par leur tablettes, téléphone, apprennent-ils encore à jouer aux
cartes ? Est-ce que nous leur donnons encore envie d'apprendre ces jeux désuets qui pourtant
font marcher le cerveau.

A coup sûr, ces moments où l'on se réunissait pour jouer à la belote ou aux tarots était des
coupures dans le quotidien, un moment de se retrouver ensemble et de partager.

Hélas, plus de café de campagne mais rien n'empêche qu'en famille, on puisse retrouver un vieux
jeu de cartes écornées, de les battre, les distribuer et retrouver le goût de plaisirs démodés.

Marie-France J.



LA RECETTE DE DANIELLE

Bonjour à toutes et tous. Je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Feuilleté courgettes, mozzarella et jambon

Ingrédients

- 1 pâte feuilletée
- 2 tranches de jambon
- 150 grs de mozzarella
- 10 tomates cerises
- 3 courgettes
- 1/2 oignon
- huile d'olive
- 1 jaune d'œuf
- sel, poivre
- graines de sésame



Préparation

Râpez les courgettes et émincez l'oignon, les faire revenir à la poêle avec l'huile d'olive une dizaine de minutes.

Remuez, salez, poivrez et laissez refroidir.

Préchauffez le four à 200°.

Étalez la pâte feuilletée et piquez la moitié à la fourchette.

Déposez les tranches de jambon sur la moitié, ainsi que la mozzarella coupée en tranches, les tomates cerises coupées en deux, les feuilles de basilic et les courgettes cuites et refroidies.

Refermez la pâte en deux, soudez les bords et nappez de jaune d'œuf.

Enfournez pour 20 à 30 minutes en surveillant la cuisson.

Bon appétit !!

Danielle GALANT

Mail : dani.galant89@outlook.fr

octobre à décembre 2023



NAISSANCES :

NÉANT

MARIAGES :



28/10/2023 - Philippe ROULIERE et Odile CAILLET

DECES :



02/11/2023 - M. Jean DESNOYERS

21/11/2023 - M. Marc DAUWE

L'équipe du Canard des Marais ainsi que tous les habitants d'Andryes s'associent aux joies et aux peines de ces familles.

En cas d'oubli ou d'erreur n'hésitez pas à nous en informer. La correction sera faite dans le prochain numéro du Canard.

Pour contacter l'équipe du Canard des Marais

Nouvelle boîte mail :

lecanarddesmarais@gmail.com

Si vous souhaitez nous contacter par téléphone : Florian (06.32.71.68.77) ou Claire (06.25.08.05.16)

Vous pouvez également passer par l'intermédiaire de la Mairie.

ANDRYES

MAIRIE secrétariat ☎ 03.86.81.72.36
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 14H - 18H
Samedi uniquement sur rendez-vous
E-mail : mairieandryes@wanadoo.fr
Site internet : www.andryes.fr

LE MAIRE M. Jean-Marc LEGER
☎ 03.86.47.29.12
N° des Adjointes en cas d'urgences :
M. Thierry DELHOMME ☎ 03.86.81.75.67
M. Julien TISSIER ☎ 06.45.33.57.94
Mme Catherine GUYARD ☎ 06.14.81.07.64

POMPIERS

M. Camille FLEURY ☎ 06.08.00.34.65
M. Antoine DELHOMME ☎ 07.88.44.47.14

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
9H30 à 12H00
☎ 03.86.81.76.18

DEPOT DE PAIN

Un dépôt de pain est disponible à l'agence postale communale sur les horaires d'ouverture. Il est nécessaire de commander au préalable.

BIBLIOTHEQUE (Salle des fêtes)

Mercredi de 14H30 à 16H

SALLE DES FÊTES

Tarifs :

Habitants commune : 120 € été, 150 € hiver

Hors commune : 300 € été, 330 € hiver

Période hiver du 1^{er} novembre au 31 mars

Réservations auprès de la Mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage a lieu le mercredi matin. Il faut sortir les poubelles la veille.

N° vert **0 800 584 762** à appeler en cas de problème avec le service de collecte ou de problème avec la redevance OM.

DIVERS

EPICERIE & BOUCHERIE AMBULANTE

Le mercredi

TAXIS ET AMBULANCES ST CHRISTOPHE

☎ 03.86.81.72.84 (Départ d'Andryes)

PHARMACIE THEVENOT

Coulanges sur Yonne ☎ 03.86.81.70.85
Lundi 14H - 19H
Mardi au Samedi 9H - 12H / 14H - 19H

HOPITAUX

AUXERRE ☎ 03.86.48.48.48
CLAMECY ☎ 03.86.27.60.60
AVALLON ☎ 03.86.94.66.00
POLYCLINIQUE ☎ 03.86.94.49.49

SECOURS

SAMU 15 - POMPIERS 18
GENDARMERIE NATIONALE 17
APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112
CENTRE ANTI POISON PARIS **01.40.05.48.48**

CABINET INFIRMIER

Béatrice VERDONCK, Charlotte VIAUX-
CAMBUZAT, Loïc MESBAH
☎ 03.86.81.78.27

SOINS À DOMICILE (SSIAD)

Maison de retraite Sainte-Clotilde
☎ 03.86.81.72.55

KINESITHEPEUTE

Catherine ANDRE LAPORTE
☎ 03.86.81.72.89

ASSOCIATION d'AIDE MENAGÈRE OU REPAS À DOMICILE (UNA – AMICC)

☎ 03.86.81.79.16

LA POSTE

☎ 36 31

PROXIMARCHÉ

Tous les jours 7H30 – 21H
☎ 03.86.51.83.94
Possibilité de livraison de courses à domicile.